

# Nantes Saint-Nazaire

Pôle métropolitain

## DOSSIER DE PRESSE

Mars 2017

### Programme d'actions 2017-2020

Onze chantiers pour renforcer les solidarités territoriales et promouvoir le développement durable de l'« éco-métropole »





Nantes Saint-Nazaire, **espace de projets, de vie, de planification**, repose sur une stratégie de développement territorial dont les principes sont partagés par les collectivités qui le composent :

- l'importance de penser certaines politiques publiques à l'échelle d'un **grand territoire** (accessibilité, mobilités, attractivités, étalement urbain...)
- la valorisation de la **présence de l'eau** comme ressource précieuse pour garantir la qualité du cadre de vie au sein de « l'éco-métropole »
- une **ambition opérationnelle** : « **construire la ville autour du fleuve** », amorcée par de grands projets emblématiques : projets urbains Ville Port à St Nazaire, aménagement de l'île de Nantes, des rives de Loire dans l'agglomération nantaise...

Territoire attractif et en forte croissance, Nantes Saint-Nazaire s'organise pour accueillir 150 000 nouveaux habitants à horizon 2030 dans le respect d'une préoccupation centrale : la qualité de vie.

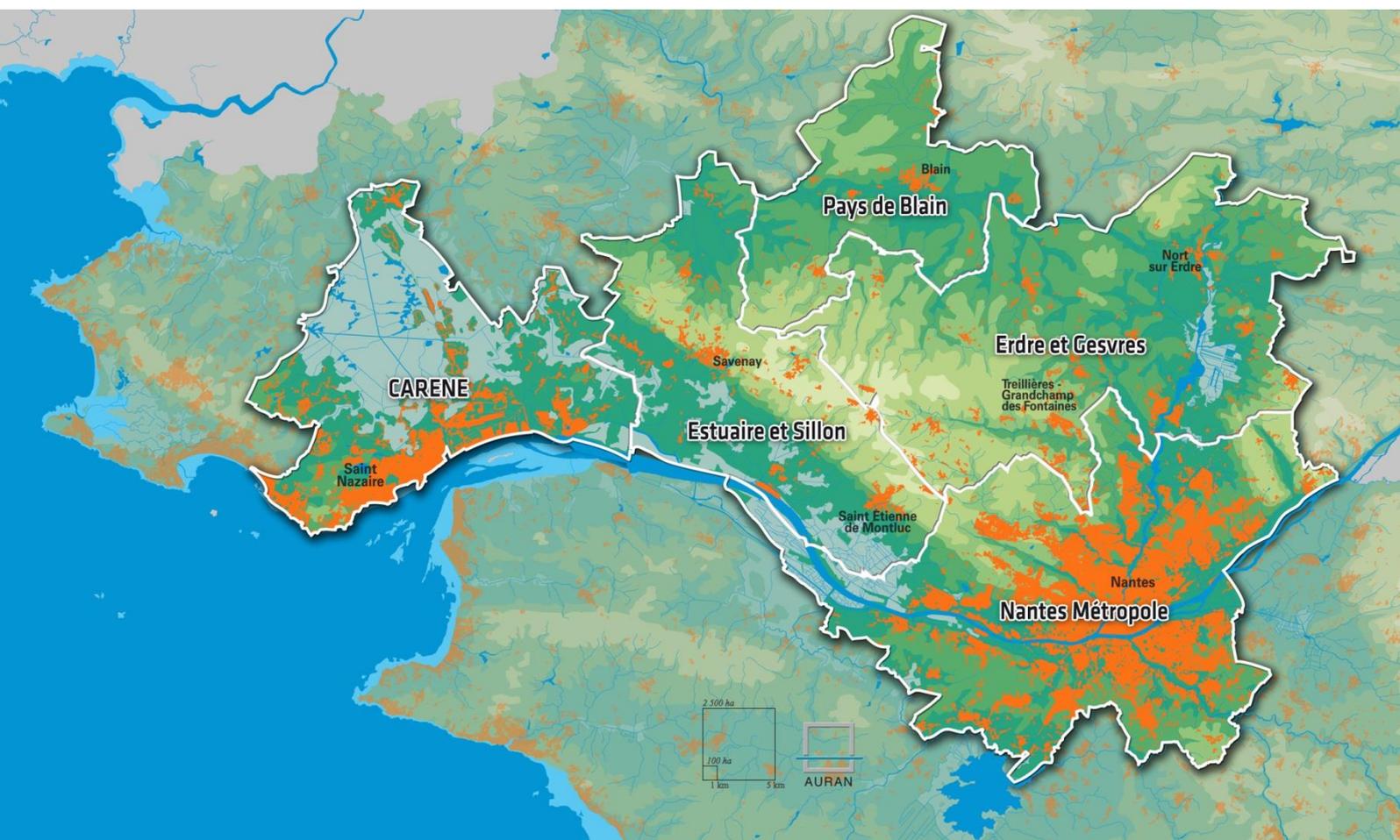
Il s'agit donc de **préserver ce qui fait sa particularité** : l'équilibre entre espaces naturels, agricoles et espaces urbains, activités économiques, industrielles et agricoles. Il s'agit également de valoriser ses atouts, et notamment l'omniprésence de l'eau sous toutes ses formes : l'océan, le fleuve, les marais, les rivières, les lacs, les ruisseaux... Celle-ci façonne les paysages du territoire métropolitain. Les projets portés par les collectivités du territoire Nantes Saint-Nazaire cherchent à **organiser l'urbanisation dans le respect de leur qualité exceptionnelle**.

## Le Pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire

Structure singulière créée en 2012, le Pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire regroupe 61 communes et **5 intercommunalités** : Nantes Métropole, CARENE, communautés de communes Erdre et Gesvres, Estuaire et Sillon et du Pays de Blain. Il a pour objet l'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la mise en œuvre des actions d'intérêt métropolitain dans plusieurs domaines de compétences : développement économique, mobilités, protection de l'environnement, accompagnement de projets urbains. Dans le cadre de programmes d'actions pluriannuels, le Pôle métropolitain **expérimente de nouveaux dispositifs partenariaux sur différentes thématiques de l'aménagement urbain durable**.

## Sommaire :

Plan d'action 2017-2020	4
Focus : Eau et Paysages	5
Focus : Belvédères	14
Focus : Activation de la façade littorale	16



# Un nouveau plan d'actions voté pour la période 2017-2020

Voté en décembre 2016, le nouveau programme d'actions du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire va permettre **d'intensifier les partenariats** pour **traduire en actes le modèle d'aménagement et de développement durable du territoire** défini par le Schéma de cohérence territoriale, au service de ses 840 000 habitants.

## I. Accompagnement opérationnel de projets urbains

1. Poursuite de la **démarche « Eau et Paysages »** : aménagement de six nouveaux espaces de promenade et animation des itinéraires cyclables sur le territoire métropolitain ;
2. Appel à projets sur la thématique de construction de **logements en milieu périurbain** ;
3. Projet **d'activation de la façade littorale** de la métropole, avec processus d'ingénierie partagée et un appel à concepteurs visant à concevoir un projet cohérent et respectueux de l'environnement ;

## II. Développement économique

4. Diagnostics et actions de promotion visant à développer le **télétravail** et les espaces de **coworking** ;
5. Construction d'une vision partagée pour **l'accueil des entreprises** sur le territoire ;
6. Activation d'un **observatoire logistique** métropolitain ;
7. Définition d'un **projet agricole** permettant de valoriser les différentes filières et productions agricoles ;

## III. Services et infrastructures de transports

8. Conception de **schémas modes doux et actifs** en accompagnement des communes et ou intercommunalités volontaires (plans vélos ; plans de déplacements piétons) ;
9. Définition et appui à la mise en œuvre d'expérimentations pour **faciliter les trajets domicile-travail** notamment sur les axes stratégiques en limitant le recours à la voiture individuelle (covoiturage, P+R, lignes de transports collectifs...) ;

## IV. Protection de l'environnement

10. Etude sur la **gestion des flux** à l'échelle métropolitaine ;
11. Actions coopératives en faveur de la **transition énergétique et écologique** (potentiel hydrolien fluvial, études de développement des énergies renouvelables ...).

L'Europe c'est ici.  
L'Europe c'est maintenant.

Cette opération est cofinancée  
par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage sur le bassin  
de la Loire avec le Fonds  
Européen de Développement  
Régional.



Image de Projet : Pôle de loisirs de Savenay  
© Equipe Phytolab+Obras

## FOCUS

### « Eau et Paysages »

Six nouveaux espaces de promenade  
entre Nantes et Saint-Nazaire à l'horizon 2020

A horizon 2020, l'offre de **découverte de l'estuaire** de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire sera complétée par **six nouveaux espaces de promenade**, articulés aux points d'attraction touristique existants (œuvres de la biennale Estuaire, espaces naturels exceptionnels, sentiers cyclotouristiques) et en projet (Centre de découverte Loirestua, musée promenade du Parc Naturel Régional de Brière).

La **démarche « Eau et Paysages »** amorcée par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire fin 2013 passe ainsi en **phase opérationnelle** : un programme d'aménagement a été voté sur chacun des six sites, pour un coût d'opération de plus de **5 millions d'euros**. **Trois équipes** de concepteurs (paysagistes, urbanistes, écologues...) ont défini des projets d'espaces publics ou paysagers de grande qualité afin de **valoriser la diversité paysagère qui caractérise le territoire métropolitain**, et d'offrir de **nouveaux espaces de loisir et de respiration** aux habitants et visiteurs.

« Le projet « Eau et paysages » nous a donné collectivement la capacité de mobiliser un certain nombre de moyens financiers pour voir demain des réalisations dans le territoire. A travers ce projet, le Pôle permet de projeter une vision d'avenir qui soit la plus cohérente possible. »

Johanna Rolland, présidente du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

## DÉMARCHE « EAU ET PAYSAGES » : SIX NOUVEAUX ESPACES DE PROMENADE À HORIZON 2020

Rozé, porte de Brière

Du Pôle de loisirs à la Loire



© Equipe Coloco



ST-MALO-DE-GUERSAC

© Equipe Coloco

CARENE

PAYS DE BLAIN

Canal et Forêt

Vallée du Gesvres



© Equipe Coloco

BOUVRON

ERDRE ET GESVRES

VIGNEUX-DE-BRETAGNE

TREILLIERES

ESTUAIRE ET SILLON

SAVENAY

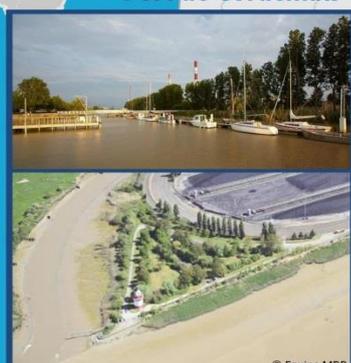
LAVAU SUR LOIRE

CORDEMAIS

NANTES METROPOLE

NANTES

Port de Cordemais



© Equipe MDP

Des coteaux à la Loire



© Equipe MDP

ST-JEAN-DE-BOISEAU

INDRE

LA MONTAGNE

Océan Atlantique



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## Une démarche originale récompensée

La démarche intégrée « Eau et Paysages » est l'occasion **de fédérer les partenaires publics** : de la phase conception (choix des six sites stratégiques, constitution d'un groupement de commande entre le Pôle et ses intercommunalités pour une consultation de concepteurs à grande échelle) à la réalisation opérationnelle (constitutions de co-maîtrise d'ouvrage et financements solidaires communes/EPCI). L'enjeu est de faire émerger et monter en gamme des projets d'aménagement, servant l'intérêt général, qui n'auraient pas pu voir le jour sans une aide à l'ingénierie et une **concertation à l'échelle métropolitaine**.

En outre, « Eau et Paysages » s'est démarqué par la **singularité du processus d'appel à concepteurs**. Il était ainsi demandé aux quatre **équipes pluridisciplinaires** en lice de proposer une **lecture paysagère d'ensemble** comme préalable aux propositions d'aménagements sur les six sites. Ces dernières devaient par ailleurs respecter les contraintes inhérentes à une intervention en milieu largement naturels.

Le caractère **innovant et exemplaire** de la démarche a été reconnu au niveau national, par **l'obtention de subventions** européennes du Plan Loire (600k€) et du fonds Ville de demain du programme des investissements d'avenir géré par la Caisse des Dépôts (900k€), dans le cadre de la labélisation EcoCité « construire la ville autour du fleuve » décernée par l'Etat en 2009.

## Mobiliser entreprises, associations et citoyens du territoire

Au-delà des partenaires publics, le Pôle métropolitain et ses collectivités souhaitent aujourd'hui **associer les futurs usagers** des aménagements, à la fois citoyens, associations et entreprises. Poursuivant son **ambition pédagogique et inclusive**, le Pôle métropolitain veut faire appel au savoir-faire local et aux écoles pour la construction des ouvrages techniques, mais aussi aux connaissances des associations communales pour enrichir le contenu éducatif, aux bonnes volontés des riverains pour animer des chantiers participatifs, ou encore aux opérateurs touristiques pour susciter de nouvelles offres de services. Des appels à contribution seront ainsi lancés en lien avec les chantiers démarrant entre 2017 et 2018.

## Six sites stratégiques, une dynamique partagée sur le « grand territoire »

Sur chacun des sites le projet prévoit **de structurer une offre touristique** par l'aménagement d'un espace public principal, pensé comme **une « porte » vers les espaces de nature et les parcours de promenade** à proximité. Il est donc prévu de centraliser l'information des services touristiques de chaque destination, de les renforcer (compléments en termes d'activités, restauration, hébergement, etc.) et d'aménager de nouveaux stationnements anticipant les besoins futurs. Un point d'honneur est mis à la valorisation de belvédères d'observation du paysage, ainsi qu'à l'apport d'une expérience originale, à la fois **pédagogique et ludique**. Les premiers aménagements seront livrés **dès 2018**.

*« Il s'agit d'un projet assez inédit à l'échelle du pays, d'une démarche d'ampleur, d'envergure, une démarche sensible et concrète, qui s'appuie sur la diversité des territoires. »  
Johanna Rolland, présidente du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire*

## (1) Rozé, porte de Brière

## Saint-Malo-de-Guersac

A Rozé, sur la commune de Saint-Malo de Guersac, un plateau piétonnier sera aménagé au côté d'un **belvédère de 18m** offrant un panorama sur les marais. L'objectif est de **requalifier l'entrée de ville** et d'offrir au visiteur à la fois un nouvel accès côté est aux marais de Brière et un **moyen de lecture de ces paysages remarquables** et de leur histoire. La nouvelle place constituera un point de départ vers le « musée promenade » aménagé par le Parc Naturel Régional de Brière.

**Un itinéraire cyclable le long du Brivet** de Saint-Nazaire à Saint-Malo de Guersac, en passant par Trignac, est par ailleurs à l'étude. Il s'agit de créer une nouvelle offre qui viendra s'inscrire dans la **destination touristique internationale de l'ouest métropolitain** en incluant notamment le potentiel de l'Eurovéloroute.

Maîtrise d'œuvre : Coloco / Interland / Map paysage / Cetrac / Ceramide / Calligée



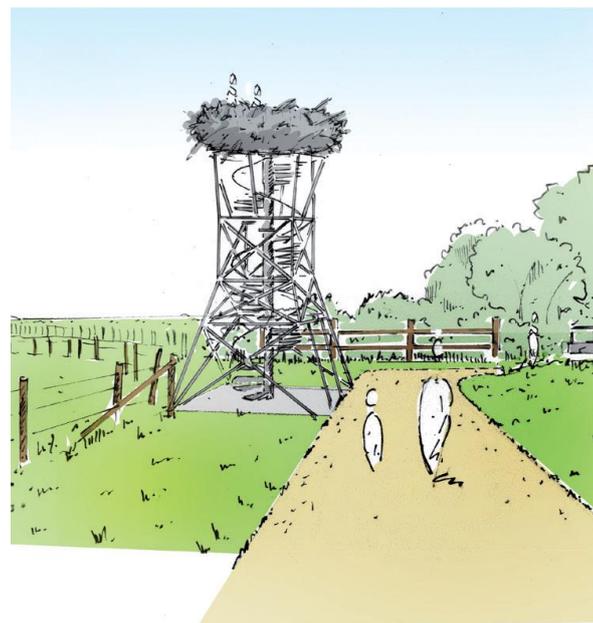
Dessin d'intention : réaménagement du Port de Rozé (Saint-Malo de Guersac) ©Equipe Coloco

## Savenay, Lavau-sur-Loire

## Du lac à la Loire (2)

Un itinéraire piéton et cyclable de 8km sera tracé pour rejoindre les bords de Loire et l'observatoire de Kawamata (œuvre du parcours *Estuaire*) depuis Savenay, à travers les marais. Il sera jalonné de **nids-observatoires** et de panneaux pédagogiques, permettant la **découverte des paysages estuariens** au fil des marées et des saisons. Au « kilomètre zéro », un espace d'accueil, de repos et d'information sera aménagé.

Le cheminement autour du lac sera permis à tous par l'aménagement des berges et l'installation d'une **passerelle flottante** de 110m pour la traversée. Le déploiement de nouvelles activités nautiques et une animation festive viendront réactiver le pôle de loisirs.



Projet d'observatoire dans les marais  
© Equipe Phytolab+Obras

Maîtrise d'œuvre : Phytolab / Obras / UP2M / Artelia ville et transports / Confluences / Calligé



Dessin d'intention : Promenade des marais © Equipe Phytolab+Obras

## (3) Le Port magnifié

Cordemais

Avec l'aménagement sur le port d'un **plateau piétonnier** de 250m de long, le port gagnera en attractivité pour l'**ouverture du centre de découverte Loirestua** au printemps 2018.

Un **cheminement doux** sera aménagé pour gagner la **pointe de l'île** où se situe la Ville Cheminée (œuvre du parcours *Estuaire*), et cet espace panoramique semi-naturel (4,2 ha) sera réaménagé pour faciliter les cheminements et dégager la vue sur le grand paysage de l'Estuaire.

Maîtrise d'œuvre : Michel Desvigne / Inessa Hansch / Pro-développement/ TUGEC/ Biotope



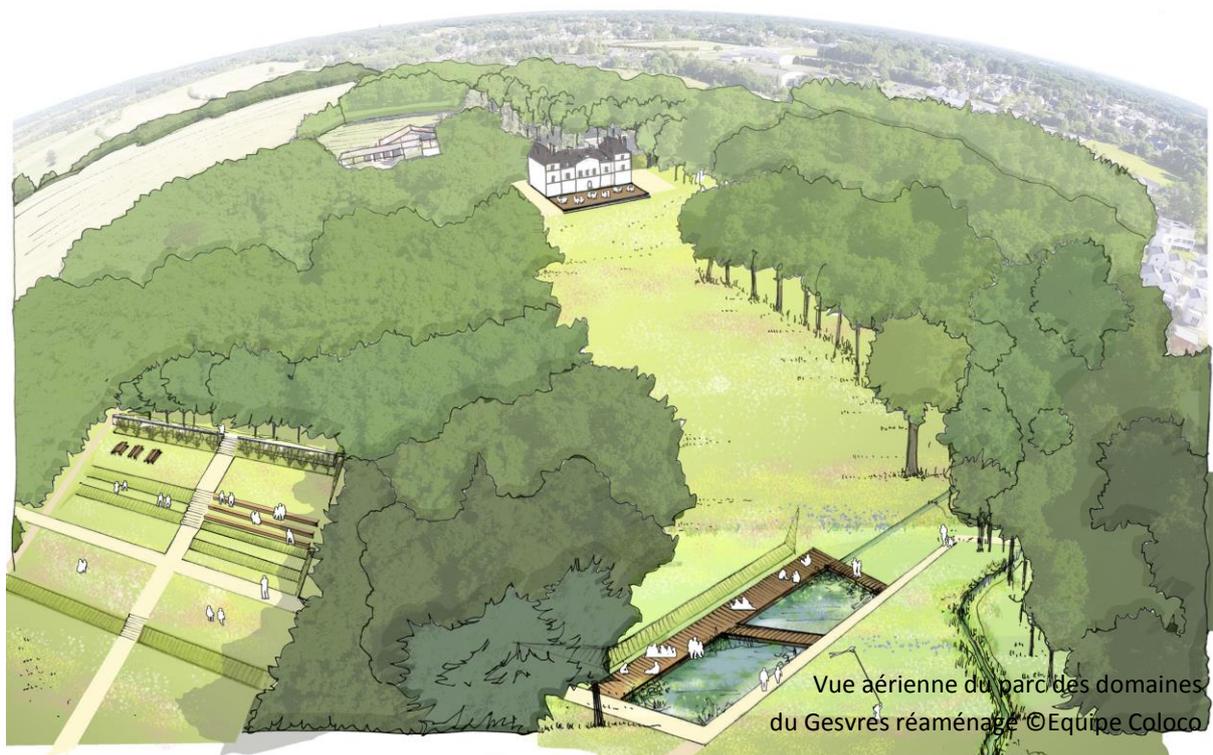
## Treillières, Vigneux-de-Bretagne

## Vallée du Gesvres (4)

Dans une volonté de « révéler » la **vallée du Gesvres**, espace naturel majeur, le parc du château du Haut Gesvres à Treillières (10 ha) sera réaménagé en **parc « à l'anglaise »**, au profit **d'usages mixtes, mêlant loisirs, détente et découverte** : installation d'une œuvre artistique sur la façade du château, parcours botanique, aire de jeux et espace sportif...

La perspective sur le fond de vallée sera mise en avant, invitant à la **promenade jusqu'à Vigneux-de-Bretagne** où la rivière prend sa source, à l'étang du Choizeau qui sera également réaménagé.

Maîtrise d'œuvre : Coloco / Interland / Map paysage / Cetrac / Ceramide / Calligée

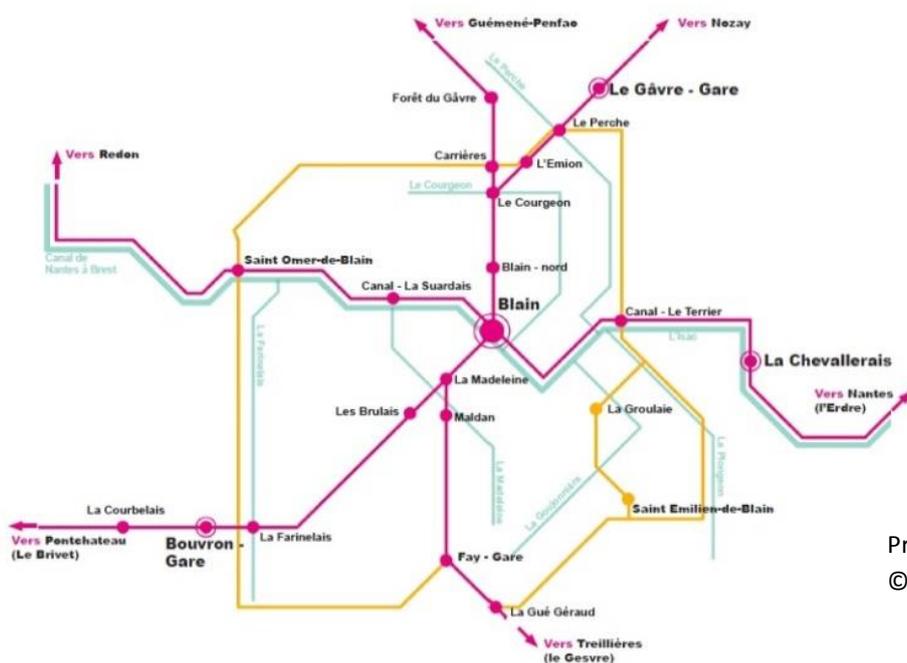


(5) Canal et forêt

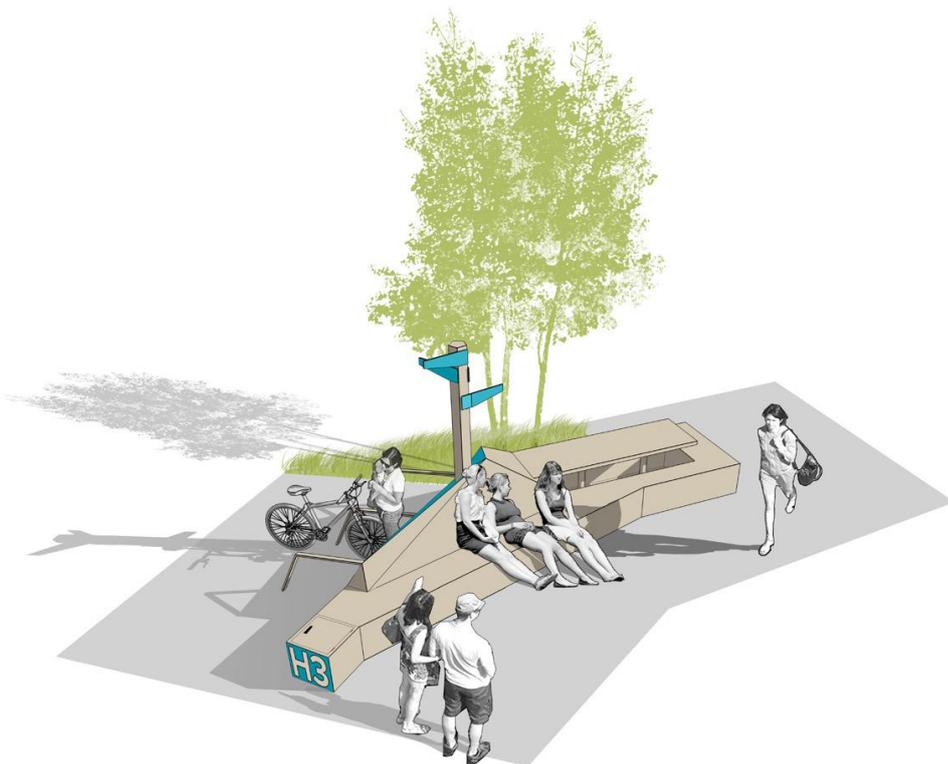
Blain

Le port de Blain est situé à la croisée de sentiers pédestres et cyclables existants ou en projet. Les élus de la communauté de commune et des communes du Pays de Blain souhaitent développer ce **potentiel de promenades** important en valorisant les haltes dans les différents bourgs, l'accès à la forêt du Gâvre, ainsi que des aménagements spécifiques à Blain pour favoriser la **réappropriation des berges du canal de Nantes à Brest** et l'attractivité du château de la Groulaie.

Maîtrise d'œuvre : Coloco / Interland / Map paysage / Cetrac / Ceramide / Calligée



Projet d'étoile cyclable autour de Blain  
©Equipe Coloco



Station : élément de mobilier multifonctionnel pour les haltes  
©Equipe Coloco

## Indre, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau

## Des coteaux à la Loire (6)

Au départ du château du Pé à Saint-Jean-de-Boiseau à l'Ouest pour rejoindre l'île Bikini, et en partant du château d'Aux à la Montagne à l'Est par la chaussée du Robert vers le bac d'Indret, deux sentiers piétons sont pensés pour **donner à voir la richesse paysagère** des bords de Loire et proposer des balades pédagogiques.

Chaque sentier débute dans un espace d'accueil du public équipé de supports informatifs, et par un **belvédère** idéalement placé sur le coteau. Une **micro-station d'observation** ponctue l'arrivée en rive du fleuve, permettant notamment un point de vue sur la tour à plomb de Couëron et l'œuvre du parcours *Estuaire* « Maison dans la Loire ».

Une phase d'inventaires naturalistes débutera le chantier afin de garantir la bonne intégration des aménagements projetés en **milieu naturel sensible**. Ce projet fait partie des engagements pris par la métropole de Nantes pour répondre aux demandes formulées dans le cadre du Grand Débat pour la Loire.

Maîtrise d'œuvre : Michel Desvigne / Inessa Hansch / Pro-développement/ TUGEC/ Biotope



©Equipe MDP

L'Europe c'est ici.  
L'Europe c'est maintenant.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



Vue de Rohars ©Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

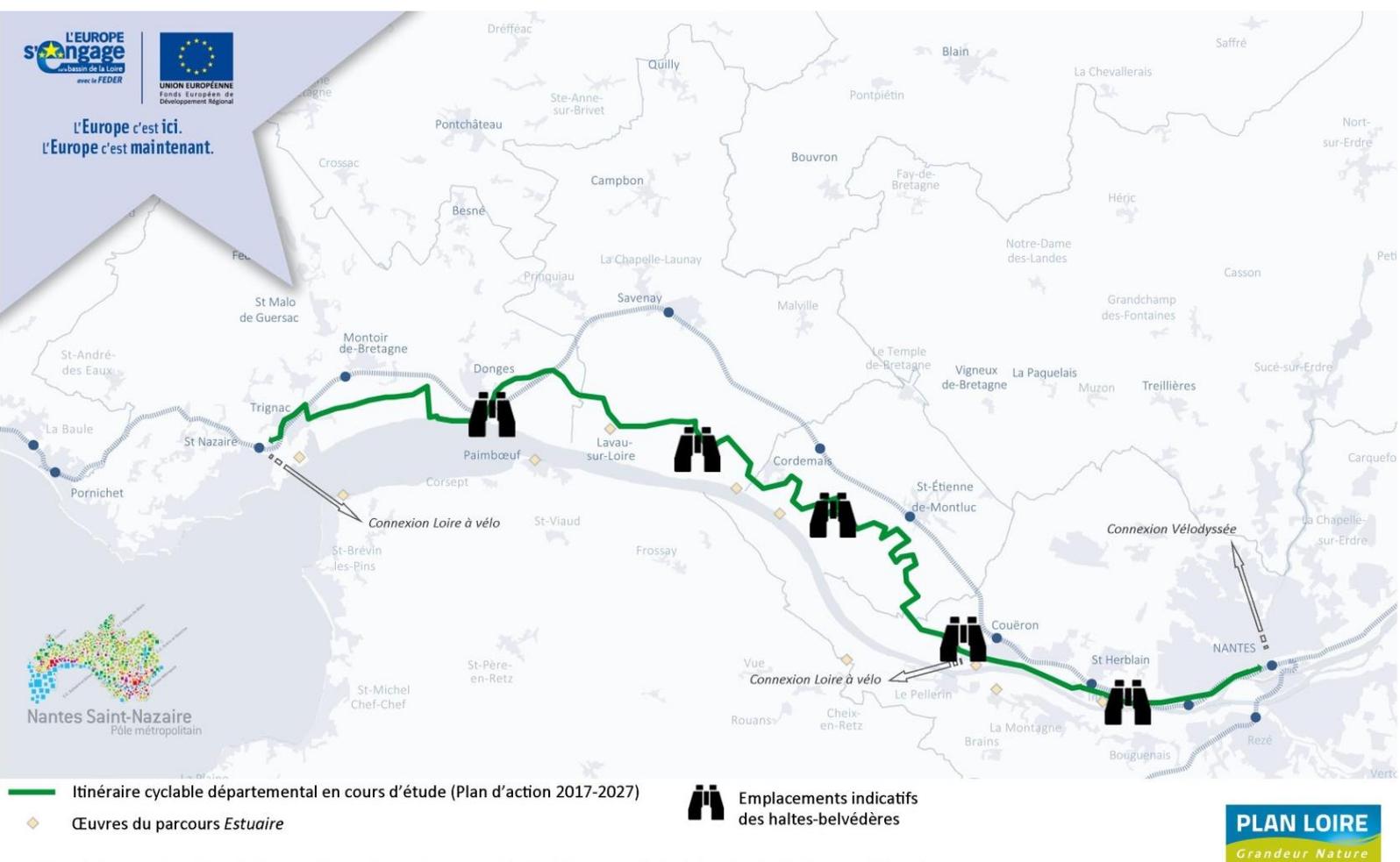
**FOCUS**

## **Belvédères**

**Un réseau original de haltes-belvédères  
pour donner à voir la Loire et ses paysages**

Dans la poursuite de la démarche « Eau et Paysages », le Pôle métropolitain lance un **appel à projets artistique** pour créer et installer cinq œuvres d'art originales, haltes-belvédères qui jalonnent à terme l'itinéraire vélo en rive droite de la Loire étudié par le conseil départemental de Loire-Atlantique entre Nantes et Saint-Nazaire.

Au printemps 2018, ces belvédères permettront aux promeneurs de **surplomber le paysage**, et de **découvrir la richesse du patrimoine** historique, naturel et industrialo-portuaire propre à l'estuaire de la Loire. Ces œuvres viendront ainsi activer des lieux encore peu fréquentés, et **accompagner l'offre touristique intégrée de découverte de l'estuaire** (itinéraires cyclables, parcours d'art contemporain *Estuaire*, sites « Eau et Paysages », projets du Conservatoire du Littoral, ...). Ce projet est cofinancé par le Pôle métropolitain (261 000€) et l'Union européenne, dans le cadre de subventions du Plan Loire (87 000€).





Site universitaire de Gavy à Saint-Nazaire ©ADDRN

## FOCUS

**Projet d'activation de la façade littorale  
de la métropole Nantes Saint-Nazaire**

Dans la poursuite de la dynamique visant à « construire la ville autour du fleuve », le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire s'intéresse à un sujet peu traité d'un point de vue urbain : **l'aménagement de l'espace littoral, à la fois fragile et attractif.**

En partenariat avec la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE), des communes de Saint-Nazaire et de Pornichet, et avec l'assistance de l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN), le Pôle lance un **appel à groupements d'architectes urbanistes, paysagistes, et programmistes** afin de dessiner le futur de sa façade atlantique et enclencher une première série de réalisations. Il s'agit d'analyser les besoins et les usages divers des sites côtiers ciblés afin de **construire une vision commune et cohérente** de leur développement urbain, en coopération avec les partenaires des collectivités et propriétaires fonciers.

« Cette démarche réaffirme ce qui fonde la stratégie de développement de Nantes Saint-Nazaire pour la ville de demain : l'importance de coopérer **pour définir une stratégie de développement partagée et accompagner sa traduction opérationnelle** par une programmation ambitieuse pour le devenir d'espaces emblématiques du territoire. »  
David Samszum, vice-président du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

**Début 2018**, les équipes lauréates livreront leur première lecture de la façade littorale, afin **d'amorcer la mutation de sites fonciers** par une programmation opérationnelle et de démarrer les premiers chantiers à horizon 2020. Ce projet s'inscrit dans la continuité des interventions menées par l'agglomération nazairienne, porte d'entrée de la métropole sur l'océan, pour rendre accessible et attractif le front de mer (projet Ville-Port, aménagement de promenades, de sentiers côtiers...).

« Les territoires littoraux, dans leur **grande diversité d'usages, de paysages et de fonctions** (balnéaire et touristique, urbaine, industrielle et portuaire, agricole...), sont aujourd'hui indissociables du développement de l'éco-métropole Nantes Saint-Nazaire, **économe en espaces et structuré par son armature urbaine.** »





Photo : Virginie Sancelme



**Nantes Saint-Nazaire**  
Pôle métropolitain

**Contacts Presse :**  
Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire  
Stéphane Bois, directeur  
Laurie-Mai Denoux, directrice de projet

2, cours du Champ de mars 44000 Nantes  
02 51 16 47 09

[contactpm@nantessaintnazaire.fr](mailto:contactpm@nantessaintnazaire.fr)

[www.nantessaintnazaire.fr](http://www.nantessaintnazaire.fr)